

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2022/009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF 425 CHEMIN DU PERUSIER 84 300 TAILLADES

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LE FAOU Michel - PELISSIER Laurence

Excusés : DEVINE Marc - LIENS Charles

Syndic suppléant : OLIVIER Denis – Jean Pierre CAPELLO

Excusé : CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : INTEGRATION DE PARCELLES

LE SYNDICAT : OUI l'exposé de son Président,

le syndicat a reçu des demandes de raccordement sur la commune des Taillades.

Les parcelles à intégrer sur le réseau sont celles de :

MR CLAUDET Julien	AD 086	701 M ²
Mr EYMARD Olivier	AE 143	3 786 M ²

le syndicat a reçu des demandes de raccordement sur la commune de Cheval Blanc

Les parcelles à intégrer sur le réseau sont celles de :

SMAVD	BH 095	32 754 M ²
	BH 099	8 601 M ²
GFA LA FONT DU PIN	AZ 094	10 150 M ²
	AZ 318	990 M ²
	AZ 319	1 590 M ²
	AZ 106	1 100 M ²
	AZ 107	1 720 M ²
	AZ 119	2 770 M ²
	AZ 120	1 900 M ²
	AZ 128	1 360 M ²
MR DEVINE MARC	BH 032	13 650 M ²
MR MARTIN YVON	AR 239	2 616 M ²

La surface totale intégrée soit 83 688 m² étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (912 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve l'intégration des parcelles désignées ci-dessus sur les communes des Taillades et Cheval blanc dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le syndic



Envoyé en préfecture le 23/03/2022
Reçu en préfecture le 23/03/2022
Affiché le
ID : 084-298401712-20220224-2022_009-DE

Le Président **ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF**
Mr HONORAT GUY
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

